

## **BASSIN D'ÉLIGIBILITÉ À DES POSTES DE CADRE D'ÉCOLE ET DE CENTRE**

La Commission scolaire des Phares recrute actuellement des candidatures en vue de former un bassin qui servira à combler des postes réguliers ou temporaires qui seront disponibles dans les catégories suivantes :

- Direction et direction adjointe d'école primaire et secondaire,
- Direction et direction adjointe de centre de formation professionnelle et d'éducation des adultes.

La création de ce bassin pourrait remplacer certains affichages qui auraient normalement lieu en cours d'année scolaire. Les personnes qui aspirent à occuper l'une des fonctions mentionnées, dans des délais assez rapprochés, ont donc avantage à postuler immédiatement à ce concours.

Ces postes sont régis par le *Règlement sur les conditions d'emploi des cadres scolaires du Québec*.

### **NATURE DU TRAVAIL**

- L'emploi de direction d'établissement comporte la gestion, au point de vue tant administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'établissement en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux responsabilités définies par la commission scolaire.
- Une direction adjointe d'un établissement assiste et conseille la direction selon le mandat défini par cette dernière. Elle peut se voir attribuer l'ensemble ou une partie des responsabilités de la direction en certaines matières.

Ces emplois comportent, notamment l'exercice des responsabilités dans les matières suivantes :

- Évaluation des besoins de l'établissement et en définir les objectifs compte tenu des dispositions légales ainsi que des objectifs, des politiques, des règlements de la commission scolaire et du conseil d'établissement;
- Support au conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, participer aux séances et appliquer les décisions de ce dernier;
- Concertation entre la clientèle, le personnel de l'établissement et les autres intervenants, leur participation à la vie de l'établissement et à la réussite scolaire;
- Élaboration des politiques et des règlements de la commission scolaire, voir à l'application de ceux-ci.

Ils comportent également des responsabilités :

- en matière pédagogique et éducative,
- en matière de gestion des ressources humaines, matérielles et financières,
- en matière de technologie de l'information et de la communication,
- en d'autres matières.

### **PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉES**

- La personne doit dégager une vision systémique et globale de l'organisation. Elle se positionne stratégiquement en matière d'évaluation/régulation, de communication, de coopération et d'éthique.
- Elle adopte une vision proactive et efficace. Elle assure l'agir compétent dans sa pratique et dans celle des membres du personnel sous sa responsabilité.
- Elle est en mesure d'assurer le développement de ses compétences et de celles de son équipe de travail

### **QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES**

- a) Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1<sup>er</sup> cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire;
- b) Programme d'études universitaires de 2<sup>e</sup> cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinent à l'emploi : un minimum de 6 crédits doit être acquis avant la première affectation à un emploi de cadre de centre et le solde, au cours des 5 années qui suivent cette affectation; exceptionnellement, la commission scolaire peut diriger vers un comité de sélection, un candidat qui n'a pas accumulé 6 crédits en administration;
- c) Cinq années d'expérience pertinente;
- d) Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre;
- e) La Commission scolaire des Phares se réserve le droit de considérer des candidates et des candidats qui ne répondent pas à toutes les qualifications minimales requises.

Les personnes qualifiées et intéressées par cette offre d'emploi doivent compléter leur dossier candidature en ligne via le portail « ***candidatures*** » disponible sur le site Internet de la Commission scolaire des Phares ([www.csphares.qc.ca](http://www.csphares.qc.ca)), et ce, **au plus tard le vendredi 2 mars 2018 à 12 h.**

**Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.**

SEULES LES PERSONNES RETENUES POUR UNE ENTREVUE SERONT CONTACTÉES